



## Assemblée générale de la fédération Patrimoine des Pierres dorées

Mardi 6 juillet 2021 A Theizé, salle Cherpin, à partir de 18h

**16h30 : « L'eau du temps de nos grands-mères »** présentation par le groupe Patrimoine de Theizé. Christine Kensicher avait préparé un diaporama, illustré de dessins humoristiques par Franck Delfau. Les puits, les lavoirs, les pompes, les fontaines, les éviers, les goulottes, ...de nombreuses photos prises à Theizé et dans les villages proches.

**17h : La Fédération Patrimoine des Pierres dorées avait invité le CAUE\* à venir présenter la charte paysagère de la communauté de Communes Beaujolais Pierres dorées « Bien construire dans les Pierres dorées »** – Sébastien Sperto, directeur du CAUE , et Samuel Auray étaient présents. La première version de cette charte est disponible sur le site de la CCBPD à l'adresse :

<https://www.cc-pierresdorees.com/amenagement-et-infrastructures/urbanisme/charte-bien-construire-dans-les-pierres-dorees>

Sébastien Sperto avait apporté un exemplaire de la version imprimée, qui se présente dans un emboitage contenant quatre fascicules, un pour chaque zone paysagère, et un guide « palette des bonnes pratiques » de 150 pages. **Cette version imprimée vient de sortir.**

### Pourquoi cette Charte ?

Pour présenter cette Charte, Marie-France Rochard a relu l'introduction de la version présentée lors du Conseil communautaire du 12 février 2020.

« Le mot du Président :

C'est lors d'une réunion de travail de la commission urbanisme que nous avons évoqué pour la première fois l'idée d'élaborer une charte spécifique à notre territoire. Ce travail a pour objectif de s'articuler avec celui du syndicat mixte du beaujolais qui a déjà rédigé une charte paysagère et qui lance actuellement une étude sur le Beaujolais viticole.

Soucieuse des valeurs de son territoire, la CCBPD a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans l'élaboration d'une charte de qualité du cadre de vie. A terme, celle-ci doit permettre aux élus mais surtout aux adjoints à l'urbanisme de chaque commune, aux techniciens en charge de l'ADS, aux architectes, aux maîtres d'œuvre et plus largement à l'ensemble des habitants de maîtriser l'impact urbain, paysager et architectural des opérations nouvelles. Cette charte, inscrite dans le mémoire du PAH (Pays d'Art et d'Histoire) en termes d'objectif à atteindre, nous permettra d'agir selon des objectifs précis de qualité urbaine et paysagère à l'échelle de notre intercommunalité. Signé par le **Président Daniel Paccoud et le Vice-président Gérard Chardon.**

« Sans vocation à remplacer les documents d'urbanisme en vigueur mais plutôt à les compléter sur l'aspect qualitatif en affirmant ou en faisant évoluer certaines exigences, la charte est avant tout une aide, un outil de négociation pour bien construire dans la CCBP... C'est aussi un outil de sensibilisation et d'aide à la prise en compte du paysage en vue de la construction d'une vision d'avenir du territoire par l'ensemble des acteurs :

- Les communes et les intercommunalités doivent pouvoir intégrer dans leurs documents d'urbanisme les objectifs de qualité paysagère formulés dans ces carnets ;
- Les services des collectivités locales et les institutions qui coordonnent des opérations d'aménagement et instruisent les autorisations d'urbanisme peuvent s'appuyer sur cette charte pour orienter les projets vers une prise en compte des singularités du paysage ;
- Pour les professionnels de l'aménagement, la charte constitue une ressource préalable à leur démarche de projet.

La CCBPD par ses deux labels UNESCO Global Geopark et Villes et Pays d'Art et d'Histoire avec la ville de Villefranche-sur-Saône se donne une ambition touristique très forte où la qualité des paysages et la qualité du cadre de vie sont mises en avant.

Une construction partagée avec les élus du territoire, nourrie des études en cours portées par le SMB (Bien construire en Beaujolais et le Plan Paysage) et des études ou réflexions engagées antérieurement (Charte paysagère à l'échelle du SMB, Lumineuses façades des pierres dorées, Construire en Beaujolais). »

### **Intervention du CAUE**

**Sébastien Sperto** a d'abord présenté le CAUE (Conseil d'architecture d'Urbanisme et d'environnement Rhône Métropole), avec ses quatre missions : Sensibilisation ; Éducation dans les collèges, lycées, ... ; Formations des élus et des professionnels, ... Conseils- pour les particuliers et auprès des communes et des collectivités locales. Il dessert à la fois l'agglomération de Lyon et le territoire du département du Rhône.

Il a souligné la nécessité d'agir afin d'améliorer la qualité des constructions dans tout le département du Rhône et de bien intégrer le bâti dans le paysage. Pour accueillir de nouveaux habitants on ne peut plus se contenter de la maison individuelle standardisée, non adaptée à la pente, au milieu de sa parcelle en frange des bourgs. Les recommandations qualitatives de la Charte, pourraient être intégrées dans les textes des PLU ou PLUI. Il faudrait y intégrer les trames vertes et bleues.

Pour les futurs lotissements, la commission départementale où le CAUE est présent, a son rôle à jouer.

Il faudrait sortir du lot libre avec un fort encadrement par le service instructeur et des aménagements d'ensemble incluant stationnements et espaces publics. Il est indispensable de ne pas sacrifier les espaces verts, les arbres, les jardins. Quand on est obligé d'abattre un arbre, il faut en replanter un. Sur le bâti, chacun a une part de responsabilité au quotidien

aménagement ou constructions. L'insertion paysagère doit figurer dans les documents de chaque projet.

Pour Samuel Auray, le territoire beaujolais a des paysages très fragiles et très sensibles. Les nouvelles constructions doivent s'insérer dans l'habitat existant, prendre en compte les caractères particuliers de chaque zone et rester en harmonie au niveau des matériaux, des coloris, des volumes. Il y a des enjeux sur les silhouettes des villages dans le paysage, sur les co-visibilités des toits et façades d'un village à l'autre. Les conseils gratuits du CAUE devraient inciter à cette qualité architecturale.

La Charte est destinée à être connue de tous et son contenu largement diffusé. Elle sera mise à disposition dans les mairies et sur les lieux de conseil (à Anse et au Bois-d'Oingt aux heures de permanence). Elle a déjà été téléchargée sur les sites de plusieurs communes. Il faut que les élus responsables s'en emparent et l'utilisent.

C'est la première fois que ce type de document-conseil a été réalisé de façon aussi approfondie et il mérite d'être connu et utilisé.

*(Quatre unités de paysage ont été reconnues avec des enjeux similaires mais une diversité qui impose des conseils adaptés :*

*Unité paysagère : **la crête**- les 4 villages (Pommiers, Lachassagne, Marcy, Charnay)*

*Unité paysagère : **la vallée d'Azergues**- de Marcilly à Chamelet*

*Unité paysagère : **les côteaux** -une mosaïque de paysages à l'origine de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité touristique du secteur.*

*Unité paysagère : **la plaine**- un territoire agricole riche, traversé par des axes de déplacements Nord-sud).*

### **Questions sur la diffusion de la charte**

Marie-France Rochard pose quelques questions sur la diffusion de cette Charte.

« Si les services du CAUE ont accepté de se déplacer à l'invitation des associations, et avec l'accord de la CCBPD, maître d'ouvrage de cette étude, afin de présenter ce travail, c'est pour mieux le faire connaître. Si la fédération a tenu à inviter le CAUE, c'est avec le même objectif. Cette démarche s'adresse à un public non spécialiste, mais intéressé et capable de comprendre les enjeux.

- Pour donner une suite pratique, nous proposons d'intégrer dans **l'exposition sur les Paysages** que nous devons réaliser depuis un an, certains conseils et recommandations de cette charte en les illustrant, avec nos propres photos, davantage ciblées sur chaque unité paysagère locale.

Pourrions-nous le faire avec l'accord du CAUE ? Et même peut-être faire relire certains de nos textes ?

- Sur un autre plan :

Ne serait-il pas utile d'extraire de cette Charte et des documents de conseil qui l'ont précédée, une synthèse de deux ou 3 pages, à destination de tous ceux qui ne veulent pas lire le dossier complet ? Si ce travail n'est pas envisagé actuellement, pourrions-nous envisager de le réaliser ? »

A ces questions, les réponses de Sébastien Sperto sont a priori positives, car c'est un document qui est public et chacun peut le citer.

Marie-France Rochard remercie vivement les deux intervenants pour cette présentation et ces échanges.

### **Interventions des élus**

**Bernard Marconnet** représente le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées. Il préside la commission culture qui n'a pas pu se réunir cette année, depuis les dernières élections, en juin 2020. Il se félicite de la présence de 17 médiathèques sur le territoire, qui, au centre des communes, animent la culture. L'itinérance des expositions du PAH, irriguera le territoire.

**Christian Vivier Merle**, maire de Theizé et conseiller départemental du canton de Val d'Oingt se félicite de ce label Pays d'Art et d'histoire. Il rappelle le rôle des associations et la mise à disposition de moyens comme la gare du Tacot de Theizé.

### **Intervention de Chrystèle Orcel pour le Pays d'Art et d'Histoire**

Après une très courte pause, Chrystèle Orcel animatrice et responsable du Pays d'Art et d'Histoire beaujolais a pris la parole. Elle présente son collègue, Dorian Besson, qui vient d'être nommé sur un poste vacant du service. Il est titulaire d'un master 2 d'archéologie du bâti médiéval. Il assurera en particulier les horaires d'ouverture de la Maison du Patrimoine à Villefranche, du mercredi au vendredi et le premier dimanche du mois, de 14h à 18h.

Pendant la période de confinement liée à l'épidémie, le service a travaillé en interne avec la publication d'un Focus intitulé : **L'ombre et la lumière. L'empreinte des femmes dans le Beaujolais du XVe siècle à nos jours**. Chrystèle Orcel et Nathalie Ferrand ont rédigé les articles et coordonné les témoignages. Ce Focus accompagne les deux volets de l'exposition dédiée aux femmes du Beaujolais : celle présentée au musée de Salles Arbussonnas en 2020 et celle inaugurée à la Maison du Patrimoine le 2 juillet 2021 et intitulée « Miroirs, petit choux et papillotes ». Ces expositions sont appelées à circuler dans les médiathèques du territoire qui peuvent les accueillir. Il suffit de les réserver.

Chrystèle Orcel a apporté un lot des brochures « **Rendez-vous Beaujolais Mai à Août 2021** », à destination du public (voir PJ).

### **Projets et moyens du service**

Elle distribue aussi **le programme de septembre 2021 à août 2022** (voir PJ).

Les expositions nouvelles se tiendront en alternance un an sur deux, une fois dans la CAVBS et une fois dans la CCBPD. Un programme destiné aux jeunes à partir du CM1 liste les

communes concernées, qui restent très limitées en nombre : Vaux en Beaujolais, Salles-Arbussonnas, Villefranche (4 circuits), Oingt et Theizé.

Un Comité de pilotage du PAH s'est tenu récemment. La priorité a été imposée au service PAH d'élargir le territoire de ses interventions vers la CCBVS (Belleville-Beaujeu). Avec seulement 3 postes, pourront-ils tenir le rythme qui avait été envisagé dans le dossier de candidature et dans les conventions signées ?

### **Le CIAP**

En ce qui concerne le travail de préparation pour le CIAP (Centre d'Information de l'Architecture et du Patrimoine, musée présentant le territoire et ses caractères) : un seul site est envisagé. Il serait situé à Villefranche dans l'Apothicaire. Son contenu sera travaillé en 2021 et il sera mis en place dans six ans. Il ne devrait pas y avoir d'autre site proposé dans le futur, contrairement aux accords précédents. Doit-on conclure que le site prévu à Theizé au château de Rochebonne, présentant l'histoire et le patrimoine bâti des Pierres dorées serait abandonné ? Ce ne serait plus une priorité ?

Ces décisions ont jeté un froid dans l'assistance, les équipements culturels et les moyens en personnels dédiés, étant rares dans le territoire des pierres dorées. Les espoirs qui étaient portés vers le PAH s'évanouissent. Y aurait-il remise en cause des engagements écrits dans les conventions ?

Une fois de plus les associations de bénévoles sont sollicitées pour remplacer des personnels manquants, sans pour autant avoir les moyens ni les lieux pour le faire dans de bonnes conditions. D'autant que les mêmes personnes, peu nombreuses, sollicitées par leur commune, doivent faire fonctionner leurs associations locales et depuis peu interviennent aussi avec les Amis du Géoparc.

### **Rapport financier :**

La séance de l'assemblée générale, se poursuit avec le Rapport financier, présenté par la trésorière, Gisèle Allouche.

A la fin de l'année 2020, le solde disponible était de 2 134,79 €, dont 720,32€ engagés sur des projets en cours de réalisation et donc un solde de **1414,47 € disponibles**.

Les prévisions de recettes de 2021 correspondent aux cotisations des associations membres pour 410 € auxquelles s'ajoute une subvention du Département de 500 € pour la diffusion d'information et le site. **Total des recettes avec le solde 2020 : 3 044, 79 €**

Les dépenses courantes (assurance, abonnement, orange, divers fonctionnement) sont prévues à hauteur de 410 €. Les projets en cours engagés restent à 720,32 €. Le nouveau projet site-communication disposera de 1000 € de reliquat +les 500 euros de la subvention du département. Une somme de 414,47 est non affectée pour faire face à des dépenses exceptionnelles.

**Total des projets de dépenses 2021 : 3 044, 79 €**

## Le Rapport d'activité 2020-2021

Avec les mesures sanitaires, plusieurs activités ont été annulées ou reportées.

A signaler cependant la participation collective aux **Journées européennes du Patrimoine des 19 et 20** septembre 2020, sur le thème « **Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !** » avec l'impression et la diffusion d'un flyer, puis après de très bons résultats auprès d'un public intéressé, d'un bilan imprimé collectant les récits des associations organisatrices.

En 2021, deux réunions du Conseil d'administration, puis la participation les 26 et 27 juin aux **Journées Patrimoine de Pays, sur le thème des Arbres** : vie et usages avec la publication d'une plaquette. Le 29 juin a vu se réaliser le projet de voyage culturel auprès du Pays d'Art et d'Histoire d'Issoire. Les représentants de la fédération qui s'étaient rendus disponibles ont apprécié la qualité de l'accueil, la beauté des patrimoines visités et l'intérêt des visites pilotées par des guides excellents. Nous avons pu aussi présenter le secteur des Pierres dorées du PAH beaujolais, à la directrice Myriam Bayol.

Le tour de table a permis à chaque association de se présenter avec ses activités. Il est impossible de tout citer dans ce CR.

**Jean-Pierre Giraud (ACP)** commence en présentant le Hourd du Château d'Anse, avec le diaporama réalisé à l'occasion des Journées Patrimoine de Pays. Ces systèmes de défenses en bois, situés en haut d'une tour amélioreraient la protection et l'efficacité des assiégés. Celui de Anse est un des rares encore en place.

**Pour La Vigneronne, de Chessy, Gisèle Allouche** s'était associée à deux classes de l'école pour évoquer les arbres, proches ou lointains, le bois travaillé en décoration et la réalisation de travaux d'art décoratif. L'ensemble, présenté sur le parvis et à l'intérieur de l'église de Chessy, a reçu de très nombreux visiteurs, les enfants ayant mobilisé parents et amis.

**Christian Vasseur (Bien Vivre Au Bois d'Oingt)** a cité la visite de la forêt de La Flachère avec deux guides invités (ONF et Fibois). Ce parcours a permis de se poser la question de l'aménagement pour le public de cette forêt de feuillus qui borde la vallée d'Azergues. La signalétique du sentier botanique devrait être refaite par la CCBPD, qui est propriétaire du lieu. Elle a pu être située dans son cadre historique (les 100 hectares appartenaient au domaine du château de La Flachère) et dans son éventuel aménagement, comme site Géoparc.

**La présidente de la fédération, Marie-France Rochard** a évoqué le travail réalisé lors de la préparation du dossier de candidature au Pays d'Art et d'histoire. Il fallait lister et présenter les richesses de la CCBPD, qui n'avait pas de compétence culture ni de personnels dédiés. Monuments, paysages, n'étaient pas inclus dans les dossiers de Villefranche. Il a fallu répondre aux sollicitations et rédiger des passages entiers avec des délais très courts. Ensuite, la commission culture de la CCBPD relisait les textes. Depuis, Chrystèle Orcel nous transmet régulièrement des documents à relire et compléter au niveau des photos, ce que nous réalisons bien volontiers quand nous le pouvons.

En conclusion, une réunion très chargée abordant des sujets multiples et importants, qui n'ont été qu'effleurés et qui demanderont une suite.

*Nous remercions Bernard Marconnet, vice-président de la CCBPD, en charge de la culture et du Pays d'Art et d'Histoire, qui a représenté le président tout au long de la réunion. Nous remercions la commune de Theizé et Christian Vivier-Merle, son maire qui a été présent et qui a mis à notre disposition cette salle bien équipée. Nous remercions les invités qui se sont déplacés pour cette occasion, particulièrement, Sébastien Sperto et Samuel Auray ainsi que Chrystèle Orcel et Dorian Besson.*

*et enfin les associations qui étaient toutes présentes ou représentées, celles qui ont présenté des réalisations, et celles qui auraient aimé le faire plus en détail, mais qui n'ont pas pu, par manque de temps.*

La présidente Marie-France Rochard –


15-7-2021

06 75 99 64 05

<http://patrimoine-pierres-dorees.e-monsite.com>

quelques unes des activités 2020-2021 :

**Journées européennes du Patrimoine**  
Vendredi, samedi et dimanche 18, 19 et 20 septembre 2020  
**Thème « Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie »**



**Programme au verso**  
Expositions, Visites, Balades et découvertes ...

proposées par les associations adhérentes  
à la Fédération  
**« Patrimoine des Pierres Dorées »**

[patrimoine.pierresdorees@gmail.com](mailto:patrimoine.pierresdorees@gmail.com)  
<http://patrimoine-pierres-dorees.e-monsite.com/>  
Crédit photos : Fédération

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2020**  
Du 18 au 20 septembre 2020

Expositions, visites, balades et découvertes proposées par les associations adhérentes à la Fédération « Patrimoine des Pierres dorées »  
**Bilan et témoignages**

**ALIX** L'association « Alix l'histoire » a organisé environ 70 personnes qui ont découvert dans l'église une exposition de tableaux, documents et objets relatifs aux châtiments pénaux (1793) à la fin du XVIIIème siècle à Alix.  
Ainsi que quelques heures pour découvrir les pierres dorées et être confiné par le personnage historique alién. Certains visiteurs reviennent de Sables-Boutonneux pour avoir découvert l'exposition du MAH sur « Les Femmes » et sont arrêtés pour en savoir plus sur le site de châtiment.

**ANSE** L'association « Arts, Civilisations, Patrimoine » a été surprise par le nombre de personnes venues par les visites guidées de « l'Anse » : la chapelle des Tons, la chapelle Saint-Cyprien, les restes, les maisons médiévales, les trous de chat et au château.  
Le château est fermé pour travaux jusqu'en septembre 2021. Lors des JEP, c'est 800 visiteurs venus au musée, en grande partie le dimanche après-midi.

Les 220 visiteurs ont été répartis en 265 2 groupes sont un bon succès qui a fait plaisir au sein de l'association.

Comme à l'habitude, les Anses ont une nombreuse et de plus des visiteurs du territoire et du pays de l'Anse qui nous ont apportés notre patrimoine.  
Avec de très belles photos qui illustrent nos JEP et de nos sites et de nouvelles collections issues de donations, les JEP 2020 au château ont permis également d'être un grand nombre de visiteurs !

**ANSE** Au musée « Langrignon le Méneux » l'association « Patrimoine des Pierres Dorées » a pu organiser une exposition temporaire sur la vie des habitants de Rouvres du fait de la récente pierre mondiale.

Les JEP ont été une réussite comme souvent. Le nombre de visiteurs qui ne se sont pas contentés de visiter les musées d'histoire et de l'Anse (patrimoine) et la zone du Suroest (Cimetière de la Bastille 2000) mais se sont aussi intéressés les lieux liés au site local et découvrir à nos associations de la région d'Anse.

Mais surtout plusieurs de nos actions ont un grand succès grâce à nos membres bénévoles du Suroest de l'Anse et de nos sites sont organisés avec nos visiteurs de l'Anse et de l'Anse.

**26/27 JUIN 2021**  
29<sup>e</sup> édition  
**L'ARBRE**  
VIE & USAGES  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS**  
[www.patrimoine-pierres-dorees.com](http://www.patrimoine-pierres-dorees.com)

**L'Arbre, vie et usages dans la région des Pierres Dorées**



**Programme au verso**  
Circuits, Expositions, Visites ...

proposés par les associations adhérentes  
à la Fédération  
**« Patrimoine des Pierres Dorées »**

[patrimoine.pierresdorees@gmail.com](mailto:patrimoine.pierresdorees@gmail.com)  
<http://www.patrimoine-pierres-dorees.e-monsite.com/>  
Crédit photos : Fédération